



# PRIX NATIONAUX

## SERVICE D'INSPECTION DES ASSURERS INCENDIES ET L'ASSOCIATION CANADIENNE DES CHEFS DE POMPIERS

**DATE LIMITE:** August 7,  
2009

**Retour par la poste, courriel  
ou fax:**

**CAFC/ACCP**  
280, rue Albert, Ste. 702  
Ottawa, ON K1P 5G8  
Fax: (800) 775-5189  
Courriel : [vproper@cafc.ca](mailto:vproper@cafc.ca)

Prix nationaux décernés par Service d'inspections des assureurs incendies (SIAI) et l'Association canadienne des chefs de pompiers

### **Prix d'excellence**

L'Association canadienne des chefs de pompiers (ACCP) souligne chaque année le dévouement des hommes et des femmes au sein des services des incendies au Canada. La contribution exceptionnelle de chefs de pompiers triés sur le volet représentant l'ensemble des services d'incendie sera souligné par l'ACCP et SIAI au cours de la conférence annuelle de l'ACCP, Secours Incendie Canada.

SIAI, commandite ces prestigieux prix nationaux. Les informations suivantes décrivent la procédure de nomination des candidats.

### **Admissibilité**

Les candidats admissibles à être mis en candidature et à recevoir un prix d'excellence doivent être des chefs de pompiers rémunérés ou volontaires au sein de services d'incendies au Canada. Les chefs qui ont récemment pris leur retraite seront aussi considérés. Un candidat par catégorie sera choisi.

### **Mise en candidature et sélection**

Veillez remplir le formulaire et le faire parvenir avec votre mise en candidature et décrire de façon claire et concise (de 100 à 300 mots) les réalisations ou les contributions du candidat. Des renseignements supplémentaires peuvent être ajoutés.

Un jury indépendant composé de membres de l'Association canadienne des chefs de pompiers évalueront les candidatures. Des représentants du SIAI siègeront sur le jury et seront invités à évaluer la liste finale. L'annonce des gagnants est faite immédiatement avant la conférence de Secours Incendie Canada et une présentation y est faite chaque année.

Un accusé de réception vous sera envoyé.

### **Critères**

Deux prix seront présentés annuellement à un chef volontaire et à un chef permanent.

### **Prix d'excellence**

Les candidats doivent avoir démontré une contribution exceptionnelle à l'amélioration de leur communauté et des services d'incendies en général pendant plusieurs années dans des domaines tels que la sécurité, le développement de programmes communautaires permanents, l'éducation, le développement de services communautaires ou de politiques.

OU, les candidats doivent avoir réalisé grâce à leur créativité et leur initiative dans le cadre d'un projet ou d'un programme, des améliorations mesurables ayant un impact important et bénéfique sur l'ensemble des services d'incendies et leur communauté en général.

### **Prix**

Les récipiendaires du prix d'excellence recevront une plaque ou une reconnaissance conçue et présentée par SIAI.

Une somme d'argent sera versée à des programmes de leur communauté au nom des gagnants. Ils seront invités à choisir le programme approprié.

